

Comité Technique Stratégie relative aux EEE à l'échelle du fleuve Rhône

Mardi 28 mai 2024

COMPTE RENDU

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA REUNION

- Faire le point sur l'avancement du projet
 - Bilan de la phase de préfiguration,
 - Bilan du COPIL du 6 mars : planning et organisation de la phase d'élaboration
- Présenter les objectifs de la stratégie (qui seront validés officiellement au COPIL du 13 juin)
- Avancer dans la définition des actions
 - Présentation du travail réalisé en interne
 - Travail collectif sur l'articulation et la précision des actions

ORDRE DU JOUR

- 1) Avancement du projet
 - a. Contexte de la stratégie
 - b. Bilan de la phase de préfiguration
 - ➔ Quiz reconnaissance des EEE avec objectif d'éradication
 - c. Bilan du COPIL du 6 mars
 - ➔ Processus de définition des objectifs
 - ➔ Présentation des objectifs soumis au COPIL
 - ➔ Temps d'échange
- 2) Actions de la stratégie
 - a. Processus de définition des actions
 - b. Atelier collectif
 - ➔ Travail collaboratif

DOCUMENTS ASSOCIES :

- [Document de présentation des objectifs](#)
- [Diaporama de présentation](#)
- [Cartes actions](#)
- [Document de travail sur les actions](#)
- [Graph des inter-actions](#)
- [Photos fresques](#)

1 Listes des participants

Structure	Nom
AERMC	Laure CASTEL
AERMC	Isabelle EUDES
ARFPPMA PACA	Delphine RUIZ
CBN Massif central	Quentin RAGACHE
CBN Méditerranée	Madeleine FREUDENREICH
CEN Isère	Yves PRAT-MAIRET
CEN Occitanie	Célia GRILLAS
CEN PACA	Grégoire LANDRU
CEN PACA	Bénédicte MEFFRE
CEN Rhône Alpes	Vincent RAYMOND
CEN Rhône Alpes	Clara ROUILLARD
CNR	Romain BRUSSON
CNR	Nicolas RABIN
CPIE Rhône Pays d'Arles	Liséa DONADILLE
EDF	Marie PAPADOPOULOS
FCEN	Marie GRANGE
FCEN	François MICHEAU
FCEN	Eléonore VANDEL
Graie	Bertrand MORANDI
Ile du Beurre	Paul MONIN
Les Amis des Marais du Vigueirat	Grégoire MASSEZ
SMIRIL	Clément COGNET

2 Avancement du projet

2.1 Rappel sur le contexte de la stratégie

Les invasions biologiques sont l'une des cinq causes majeures du déclin de la biodiversité, avec des impacts négatifs sur les espèces indigènes et les écosystèmes pouvant aller jusqu'à l'extinction d'espèces ou la modification des trajectoires écologiques (Ipbes, 2023). Leurs impacts ne s'arrêtent pas là puisqu'elles perturbent aussi les usages (navigation, pêche, production d'électricité), les paysages et représentent parfois une menace sanitaire. En France, on estime les coûts liés à ces impacts et à leur gestion à plus de 9 milliards entre 1993 et 2018 (Renault *et al.* 2021). Aucun signe de ralentissement des introductions n'est observé, et les milieux aquatiques et humides sont particulièrement sensibles à cette menace. De plus, leur fonctionnement hydrologique, favorisant la propagation des propagules, rend les actions ponctuelles peu efficaces (recolonisation par les propagules des foyers en amont).

Face à ces constats, le volet « eau et biodiversité » du Plan Rhône-Saône 2021-2027 intègre un objectif de **structuration de la gestion concertée des EEE sur l'axe Rhône**. Du fait de la large échelle géographique et de la multitude d'acteurs concernés, il a été décidé de travailler en deux temps avec une **étude de préfiguration réalisée en 2022-2023** puis **l'élaboration de la stratégie en 2024-2025**. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels s'est vu confier ces deux étapes faisant suite à un état des savoirs et savoir-faire sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée finalisé en 2016.

⇒ <https://rhone-mediterranee.eaufrance.fr/telechargementseau-et-biodiversite/especes-exotiques-envahissantes>

La phase de préfiguration a permis de définir le cadre règlementaire, stratégique, scientifique et géographique, d'identifier les acteurs concernés, leurs actions et leurs attentes, de fixer les enjeux de la stratégie et de proposer un plan d'action et sa gouvernance. La phase d'élaboration devra aboutir à la stratégie finale, prête à être lancée avec notamment un plan d'actions détaillé, les outils pour le mettre en œuvre et sa gouvernance.

2.2 Bilan de la phase de préfiguration

Les méthodes employées, l'organisation de la concertation et les livrables issus de la phase de préfiguration sont détaillés dans la présentation qui a servi de support au COTECH (cf. documents associés). Ces éléments, déjà présentés pendant le webinar de décembre et le COPIL du 6 mars, n'ont entraîné aucune réaction.

2.3 Bilan du COPIL du 6 mars

Le planning de la phase d'élaboration validé lors du COPIL du 6 mars a été présenté (Figure 1). Il est à noter que les éléments proposés dans la phase d'élaboration des premiers outils le sont à titre indicatifs et que le travail de priorisation des actions et besoins est en cours.

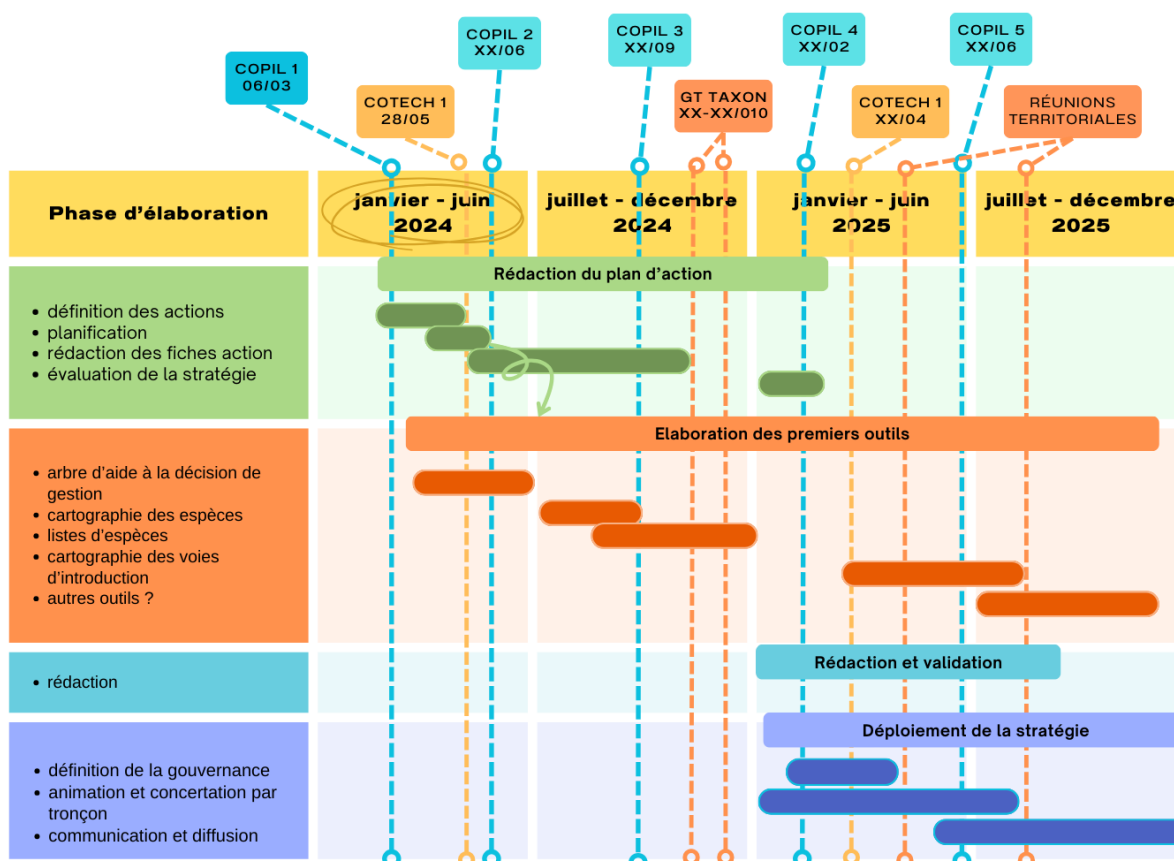


Figure 1: Planning de la phase d'élaboration de la stratégie présenté et validé en COPIL

Deux autres COPIL sont prévus en 2024 :

- Le 13 juin, un COPIL pour valider le travail de sélection et définition des actions à inclure dans le plan d'action qui permettra de lancer la rédaction des fiches action.

- En septembre, un COPIL pour valider les méthodes à utiliser pour les autres outils à construire pendant la phase d'élaboration du plan d'action, notamment la liste catégorisée. **Ce COPIL aura lieu en présentiel et sera associé à une sortie sur le terrain.**

Après un rappel de la place des objectifs dans la stratégie, les membres du COPIL ont travaillé sur un document partagé, à partir des objectifs issus de la phase de préfiguration. Ce travail a permis de préciser certains objectifs, de faire émerger des points d'attention, et de reformuler certains objectifs. Les objectifs ont par la suite été retravaillés au sein de la FCEN (Figure 2), avant d'être à nouveau proposés aux membres du COPIL (cf. documents associés). En l'absence de retours de ces derniers, ils ont servi de base au travail sur les actions, mais ils seront officiellement validés lors du COPIL du 13 juin.

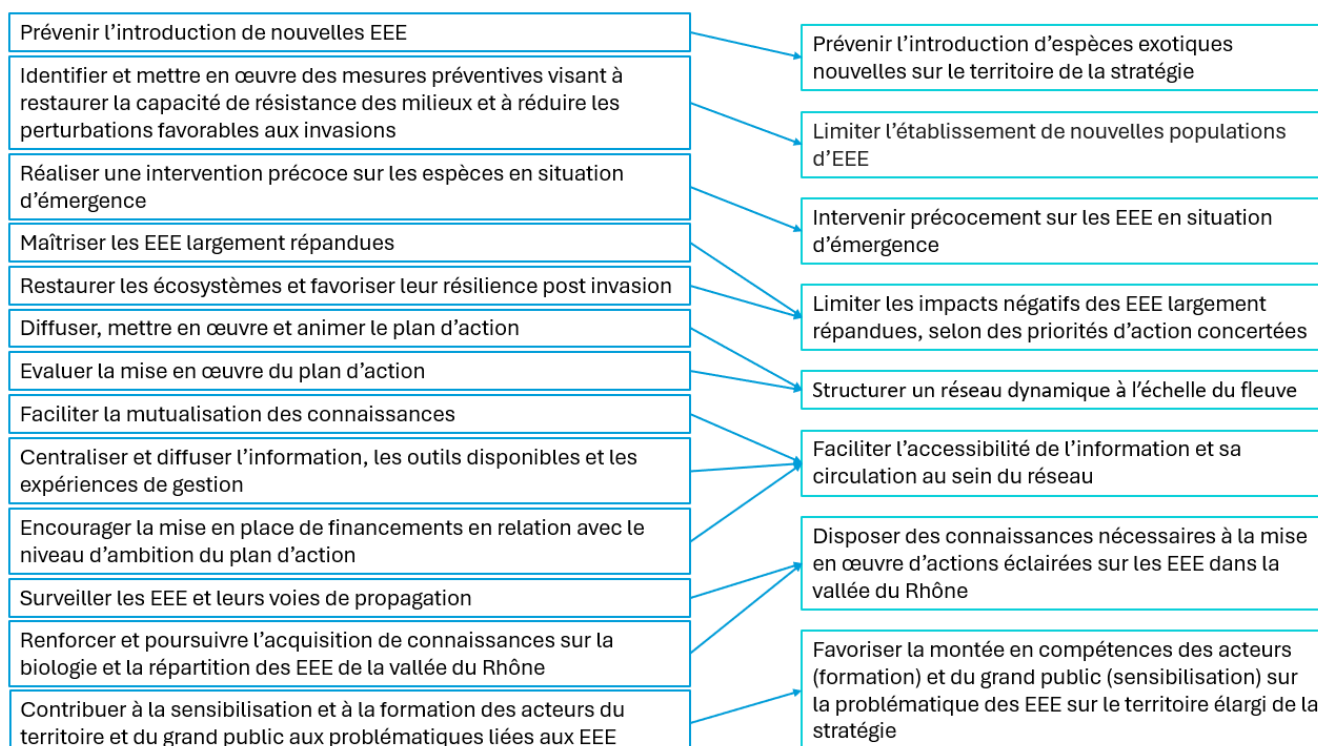


Figure 2: Liens entre les objectifs issus de la phase de préfiguration (à gauche) et les objectifs soumis au COPIL pour validation (à droite)

3 Actions de la stratégie

3.1 Processus de définition des actions

Lors de la phase de préfiguration, les acteurs ont pu travailler à la formulation d'actions sur un document collaboratif. A l'issue de ce travail, 84 actions étaient proposées. Un travail en interne de la FCEN a permis d'agréger ces actions pour obtenir 23 actions déclinées à différentes échelles. L'ensemble des propositions issues de la phase de préfiguration se reflètent dans ces actions, mais elles ne sont pas toutes destinées à prendre le même niveau d'importance dans la stratégie : une phase de priorisation des actions et d'identification de leur place dans le déroulé temporel de la stratégie sera menée plus tard. Les actions identifiées par la FCEN avaient vocation à être travaillées, éventuellement complétées ou reformulées pendant l'atelier du COTECH du 28 mai. L'intégration de ce travail permettra de mettre à jour la liste d'actions qui seront proposées pour validation au COPIL du 13 juin afin de pouvoir entamer le travail de rédaction des fiches action, qui sera ponctué de réunions dédiées.

3.2 Atelier collaboratif

L'atelier proposé avait pour objectifs : (1) de permettre une appropriation collective des actions, (2) de travailler à leur articulation, (3) de préciser ou compléter les actions et leurs déclinaisons aux différentes échelles et (4) d'identifier les acteurs qui seront amenés à porter ou à participer à chaque action. Les participants étaient répartis en quatre groupes et un des quatre objectifs relatifs à la maîtrise des EEE et de leurs impacts a été attribué à chaque groupe. Chaque groupe a travaillé avec des cartes présélectionnées en rapport avec l'objectif, et chaque action a été proposée à au moins un groupe. L'atelier s'est déroulé en quatre étapes :

- Une phase d'appropriation et d'articulation des actions permettant de matérialiser et mettre en évidence les relations de dépendance, synergie ou éventuelles incompatibilités entre actions.
- Une phase de précision permettant de rajouter des éléments (actions ou sous-actions) si nécessaire pour atteindre l'objectif cible du groupe, ou de préciser les éléments proposés.
- Une phase d'identification des acteurs permettant de mettre en lumière le rôle des différents acteurs pour atteindre l'objectif.
- Une phase de restitution permettant à chaque groupe de présenter à l'ensemble des participants son travail en expliquant comment mobiliser les acteurs à travers les actions pour atteindre son objectif.

Les photos des fresques obtenues à l'issue de ce travail sont mises à disposition des participants (*cf.* documents associés). Les apports ont été intégrés dans le tableau des actions (reformulations, précisions et acteurs à impliquer), et les liens entre actions ont été résumés sous forme d'un graphique « inter-actions » (*cf.* documents associés, Figure 3).

On peut noter en particulier :

- La proposition d'ajouter une action sur l'acquisition des connaissances sur la répartition et les impacts des EEE sur le territoire ou susceptibles d'y arriver (réseaux de veille).
- Le besoin d'un travail en profondeur autour de la question des brigades d'interventions. En particulier, quelle forme ? (groupe de techniciens, d'experts et/ou groupe support ; groupe permanent ou mobilisable selon les besoins...), quelle échelle ? (fleuve, tronçons, régions...), quelles modalités de financement ?
- Le rôle important de la filière de gestion des déchets verts. La structuration de ces filières ne se fait pas à l'échelle géographique de la stratégie, mais la stratégie peut participer aux réflexions sur cette structuration et les différents acteurs doivent être identifiés dans l'annuaire (comme prestataires dans le cadre de la gestion des EEE) et intégrés aux actions de formation (améliorer leurs pratiques pour éviter la dispersion).
- La possibilité dans l'annuaire d'identifier les prestataires en fonction du « succès » des interventions réalisées sur le réseau (respect du cahier des charges / bonnes pratiques / coût / disponibilité... envisager un système de notation ?).
- Le rôle de la réglementation et le besoin de contrôles par des agents commissionnés (OFB). L'emprise géographique de la stratégie ne paraît pas la plus pertinente pour organiser ces contrôles (e.g. pépinières fournissant sur la zone pas forcément situées dans la zone), mais la stratégie peut avoir un rôle de veille et de transmission d'informations et faire remonter les espèces les plus problématiques.
- L'importance des retours d'expérience qui permettront d'alimenter et de faire évoluer les pratiques au sein du réseau. Ces retours ne font pas l'objet d'une action en particulier, mais participent de plusieurs actions, en particulier les actions 3 et 9.

- La proposition d'utiliser des jeux type mise en situation pour diffuser la stratégie et ses outils, et sensibiliser les élus.
- L'importance de la formation des gestionnaires à la reconnaissance des espèces, à l'utilisation des outils...
- Le rôle central des listes catégorisées pour définir les actions de gestion à mener, et le besoin de les actualiser (très) régulièrement pour suivre l'évolution de la répartition des espèces et les impacts observés sur le territoire.
- L'importance de considérer les différences faune-flore dans la procédure de la détection à la gestion et l'outil d'aide à la décision.
- La pertinence du recours aux sciences participatives qui semble limitée concernant la gestion des espèces les plus répandues, plutôt à réserver à la veille et à la gestion des espèces émergentes.
- La structure animatrice de la stratégie ne pourra pas porter toutes les actions. Il est donc important que tous les acteurs participent à la réalisation des actions.

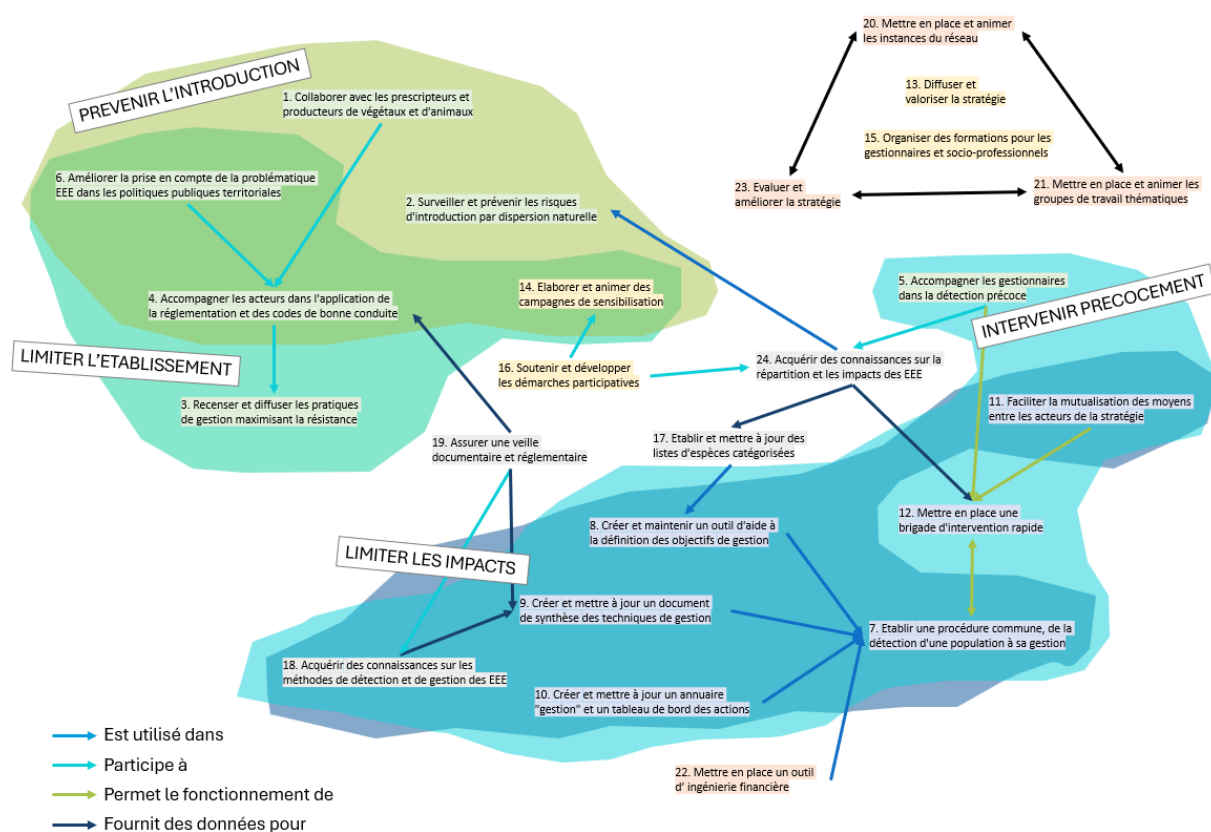


Figure 3: graphique présentant un résumé des liens entre actions

4 Références

[Renault et al. 2021] Renault D, Manfrini E, Leroy B, Diagne C, Ballesteros-Mejia L, Angulo E, Courchamp F (2021) Biological invasions in France: Alarming costs and even more alarming knowledge gaps. In: Zenni RD, McDermott S, GarcíaBerthou E, Essl F (Eds) The economic costs of biological invasions around the world. NeoBiota 67: 191–224. <https://doi.org/10.3897/neobiota.67.59134>

[Ipbes, 2023] IPBES (2023). Summary for Policymakers of the Thematic Assessment Report on Invasive Alien Species and their Control of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and

Ecosystem Services. Roy, H. E., Pauchard, A., Stoett, P., Renard Truong, T., Bacher, S., Galil, B. S., Hulme, P. E., Ikeda, T., Sankaran, K. V., McGeoch, M. A., Meyerson, L. A., Nuñez, M. A., Ordonez, A., Rahlao, S. J., Schwindt, E., Seebens, H., Sheppard, A. W., and Vandvik, V. (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7430692>

Organisation



Partenaire



Cette réunion a été organisée avec le soutien de l'Union européenne

